8^e Assemblée Générale ordinaire annuelle

Siorac, 8 avril 2007

La séance est ouverte à 22H2O, en présence de 34 sur 42 membres, dont 17 représentés. Le quorum étant atteint nous pouvons délibérer.

Jean-Pierre Villalonga préside la séance, Monique Goudet assure le secrétariat de séance. Le président donne lecture des rapports financier et moral.

ORDRE DU JOUR

Rapport financier

 Résultats de l'année 2006 et budget prévisionnel 2007 (voir tableaux en pièces jointes)

<u>Remarque</u>: Le bilan financier de l'association fait apparaître un solde positif qui se renforce d'année en année. Cependant, le montant de la cotisation annuelle reste inchangé en vue des frais exceptionnels qui seront engagés à l'occasion de la dixième Assemblée Générale de l'association en 2009.

• Frais de réalisation de la gazette n°7 (voir tableau en pièce jointe)

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral

* Adhérents

L'association compte actuellement 42 membres, soit 10 de plus que l'année précédente.

Elle a inévitablement été marquée par les peines mais aussi les joies inhérentes au déroulement de la Vie.

* Conseil d'administration

Les deux membres du conseil arrivés en fin de mandat, Sylvère Villalonga et Jean-marc Fabres, ont renouvelé leurs candidatures, Elles ont été acceptées à l'unanimité. Le Conseil d'administration a été reconduit et a élu son bureau directeur : Président: Jean-Pierre VILLALONGA

Vice-président : J. M RIBERA

Secrétaire : Monique GOUDET

Secrétaire adjoint : Alain VILLALONGA

Trésorier : Gabriel VILLALONGA

Trésorière adjointe : Monique Thibault

* Activités 2006

- Les recherches généalogiques

Poursuivies par Jean-Pierre et Sylvère, les recherches généalogiques et historiques à Minorque à Barcelone et en Espagne n'ont pas vraiment apporté des précisions sur l'origine géographique des Villalonga. En effet, au fur et à mesure de l'avancement des recherches, l'écheveau des Villalonga s'emmêle dans des voies marquées par des orthographes de noms et de lieux variables, apportant plus de confusion que de clarté. Mais ils ne désespèrent pas d'arriver un jour à le démêler

- La réunion annuelle à Prémanon, dans le Jura

Elle s'est tenue du 29 au 31 avril 2006 et par un temps splendide; discussions, animations (luge sur les plaques de neige!) et découverte du pays pour la plupart des trente neuf participants, ont signé la réussite de ces belles journées.

- La gazette 2007

Jean-Pierre remercie les auteurs d'articles de la dernière gazette qui ont proposé une lecture dense et variée à tous les membres. Il souhaite que cette dynamique se prolonge dans les prochains numéros.

Projets d'activités pour 2008

•

- Préparation de la dixième AG de l'Association.

En 2009 l'association organisera sa dixième Assemblée Générale. Jean-Pierre suggère qu'elle se tienne à Minorque, sur les terres de nos ancêtres.

Son organisation et surtout son financement ne seront pas une mince affaire. Aussi, Si certains des membres ont des suggestions à faire pour l'organisation de ces journées, qu'ils sachent qu'elles seront bienvenues au bureau.

- La gazette 2008

L'équipe de rédaction renouvelle son souhait auprès des membres de l'association pour que chacun fasse partager ses passions à tous.

Alain a réfléchi à la présentation des métiers de nos ancêtres, retrouvés dans les divers actes d'état civil. Il propose une rubrique où seraient narrés de beaux souvenirs

ressentis par les adhérents sur ces métiers. Un ou deux d'entre eux pourraient être publiés dans chaque numéro de la gazette.

Tout autre sujet vous sera également bien reçu.

Alors, à vos plumes ...ou claviers!

- L'A.G. 2008

Quand?

Étant une fête traditionnellement familiale, les congés de pâques ne permettent pas de réunir beaucoup de monde. Aussi pour l'an prochain, après discussion, ce sont les congés de pentecôte qui sont retenus, 10-11-12 mai 2008 (auxquels pourront se raccrocher, pour ceux qui en ont la possibilité, le 8 mai et son pont du 9)

Où?

La région parisienne est plébiscitée par l'ensemble des présents. Une discussion s'est engagée pour le choix entre Chartres, le Sud de Paris et les régions de l'Est de la capitale où se trouvent les sites du souvenir de la grande guerre. Un certain nombre de nos ancêtres ont souffert et ont laissé leur vie en ces lieux.

Dans cette vaste zone, Jean-Pierre se charge de rechercher un établissement qui pourrait nous accueillir pour la prochaine réunion. Il vous fera une proposition dés que possible.

- Les statuts

Une discussion est ouverte sur l'éventualité de modifier les statuts pour intégrer dans l'association d'autres descendants de Jaume Villalonga et Lucia Mercadal plutôt que seulement ceux de Pedro et Margarita. Si nécessité il y a, elle devra figurer à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Aucune n'est proposée.

Avant de nous séparer, un moment de recueillement nous rassemble pour penser à tous nos anciens, en particulier à ceux qui nous ont quittés pendant l'année écoulée.

La séance est levée à 23h50

La Secrétaire : Monique Goudet

> Le Président : Jean-Pierre Villalonga

AG du 09 avril 2007

RAPPORTFINANCIER

Exercice 2006

O BCE ECB EZB EKT EKP 2002

- Nombre d'adhérents : 42 (+6)
- Avoir au 01/01/2006 : 119,10€
- Recettes (cotisations 2006): 343,24 €
- Autres recettes (AG 2006 & arrhes 2007): 912,40 €
- Dépenses: 267,11 €
- Bilan au 31/12/2006: 1161,35 € (248,95 € en fonds propres)



AG du 09 avril 2007

FRAIS DE RÉALISATION GAZETTE N°7

- Papeterie & photocopies: 137,34 €
- Timbres : 42,05 €
- Total: 179,39 € pour 27 exemplaires
- Soit 6,64 € / exemplaire (5,79 € en 2006)

Les frais de publications de la gazette ont légèrement augmenté en raison des tirages laser qui produisent une meilleure qualité.

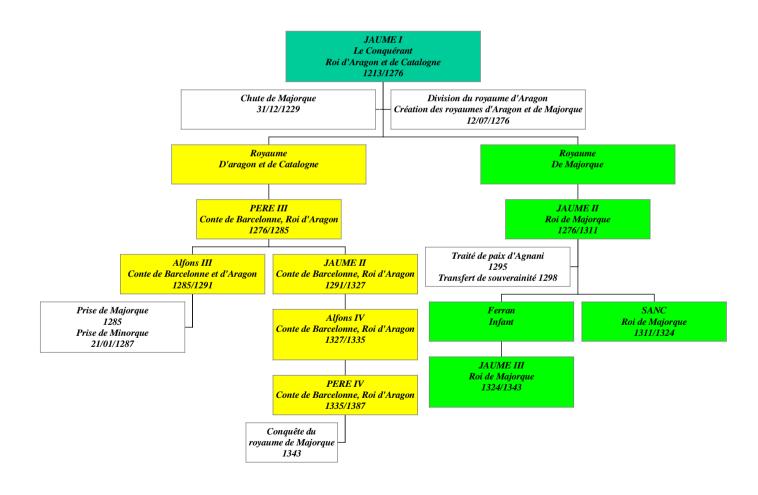


AG du 09 avril 2007

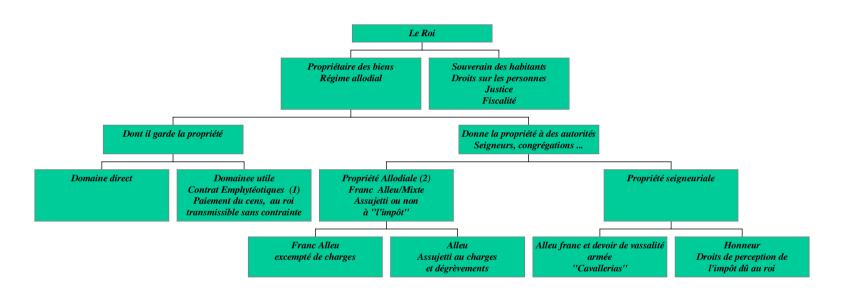
BUDGET PRÉVISIONNEL 2007

- Avoir au 01/01/2007: 1161,35 €
- Cotisations encaissées : 152 €
- Cotisations attendues : 192 €
- Provisions pour AG 2007 : 2446 €
- Actif prévisionnel : 3951,35 €
- Dépenses prévisionnelles :
- Papeterie: 170 €
- Affranchissement: 100 €
- Frais AG 2007 : 3300 €
- Tenue compte : 6 €
- Passif prévisionnel : 3576 €
- Bilan: + 375,35 €

LES ROIS ARAGONNAIS ET DE MAJORQUE



Situation juridique de Minorque après sa conquête



Pour tous : obligation de résider sur l'île

Pour les titulaires de "Cavallerias" obligation d'entretenir un cavalier armé

⁽¹⁾ Droit réel de jouissance du bien d'autrui, bail de longue durée.

⁽²⁾ Terre libre ne relevant d'aucun seigneur et exempte de toute redevance

Modifications juridiques apportées par Jaume II

(24/01/1301)

- « Cavallerías » plus petites (50 quateras environ 100 ha) ce qui a entraîné le démembrement de certaines d'entre elles. (Biens en alleu franc). Une quinzaine en 1600
- Possibilité donnée aux classes moyennes (Senyors de llòc) d'acheter des terres du domaine royal (superficie de 2 yugadas soit 20 à 25 ha). Terres de repeuplement (realengo). Contrat de type emphytéotique et paiement d'impôts (cens : *droit d'exploitation*, fadigas : *droit de préemption du propriétaire direct*, diezmos : *dîme payée à l'Eglise*, laudemios : *droit sur la vente à un tiers*).
- Règles de transmission des biens changent (père à fils aîné).

Les propriétés du terme de Mahon au XVI éme siècle

CAPBREU de 1600

- Cavallerias : de Torello, de Binillauti et de Binidonaire
- Reialenc:

N° 081, Toraixa (Toraixer), Jaume Serafi Villalonga, cultivateur, héritier, 26 livres, 7 sous, 8 deniers (6332 deniers).